



Comissió Nacional
Andorrana
per a la UNESCO



CONCOURS NATIONAL DE RÉDACTION 2015

Dis-moi des mots

Dans le cadre de la Journée Internationale de la Francophonie (20 mars 2015), le Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse et la Commission Nationale Andorrane pour l'Unesco organisent un concours national de rédaction en langue française.

De tout temps, le français s'est enrichi de mots issus d'autres langues avec lesquelles il s'est trouvé en contact. Ces mots se sont souvent intégrés à la langue commune en perdant les signes – morphologiques, graphiques ou sonores – permettant d'identifier leur origine. Venus d'ailleurs, ils sont devenus d'ici.

Les dix mots retenus cette année illustrent la permanence dans le temps de ce phénomène et la diversité des langues « partenaires » auxquelles le français a puisé, de l'arabe à l'allemand, de l'italien au flamand.

La richesse de ces échanges a donné à la langue française une grande partie de ses accents et de ses couleurs. Ce phénomène ne se dément pas sur la période récente, même si les emprunts les plus massifs se font depuis quelques décennies à partir de l'anglais, et ont tendance à moins s'assimiler au français en conservant leurs caractéristiques graphiques ou phoniques.

Parce qu'elles mettent, réellement ou virtuellement, les langues en contact les unes avec les autres, les migrations et les technologies numériques jouent désormais un rôle majeur dans l'évolution du français, et tout particulièrement de son lexique.

Dix mots ont été choisis pour illustrer cette thématique (entre parenthèses, la langue d'origine) :

Le français, langue hospitalière

- amalgame (arabe)
- bravo (italien)
- cibler (suisse allemand)
- grigri (origine inconnue)
- inuit (inuktitut)
- kermesse (flamand)
- kitsch (allemand)

- sérendipité (anglais)
- wiki (hawaïen)
- zénitude (japonais)

BASES DU CONCOURS

Ce concours invite tous les élèves d'une classe, un groupe d'élèves ou individuellement à rédiger en langue française un texte qui obligatoirement doit utiliser des « mots clés » proposés.

1. Le concours qui s'adresse aux élèves de 8 à 14 ans des trois systèmes éducatifs du pays, se décompose en trois catégories :

Catégorie A. (Système éducatif andorran : « *segon cicle de primera ensenyança* »)
(Système éducatif français : classes de CE2 et CM1)

(Système éducatif espagnol : « *tercero y cuarto de primaria* »)

Catégorie B. (Système éducatif andorran : « *tercer cicle de primera ensenyança* »)

(Système éducatif français : classes de CM2 et sixième)

(Système éducatif espagnol : « *quinto y sexto de primaria* »)

Catégorie C. (Système éducatif andorran : « *primer i segon curs de 1r cicle de segona ensenyança i primer de 2n cicle de segona ensenyança* »)

(Système éducatif français : classes de cinquième et quatrième et troisième)

(Système éducatif espagnol : « *primero, segundo y tercero de la ESO* »)

2. Les « mots clés » pour chacune des catégories sont les suivants :

Catégorie A : **bravo** / **grigri** / **wiki** / **amalgame** / **kermesse**

Catégorie B : **bravo** / **grigri** / **wiki** / **amalgame** / **kermesse**
cibler / **Kitsch**

Catégorie C : **bravo** / **grigri** / **wiki** / **amalgame** / **kermesse**
cibler / **Kitsch** / **zénitude** / **sérendipité** / **inuit**

Dans le cas où l'un de ces mots a plusieurs définitions, il pourra être utilisé dans n'importe quel contexte choisi par les élèves.

La rédaction doit contenir obligatoirement tous les « mots clés » proposés. Ils devront être mis en valeur en les écrivant en caractères gras, pour chacune des catégories.

3. Le texte doit être tapé à l'ordinateur en caractère Arial, taille 12, en double interligne et justifié. Il ne doit pas dépasser deux pages format A4.
Les marges latérales, inférieures et supérieures doivent mesurer trois centimètres.

La rédaction doit être anonyme.

Toute rédaction ne remplissant pas les conditions décrites ci-dessus ne sera pas prise en compte.

Chaque rédaction sera mise dans une enveloppe format A4 qui devra mentionner le nom du concours « Concours national de rédaction. Dis-moi des mots ».

4. Cette première enveloppe devra contenir, en plus de la rédaction, une deuxième enveloppe fermée, de format plus petit.
Sur cette deuxième enveloppe devra figurer le nom du système éducatif et la catégorie dans laquelle participe la classe (A/B/C).
A l'intérieur de l'enveloppe il faudra insérer :
 - le cours (selon chaque système éducatif).
 - le nom de la classe (selon chaque système éducatif).
 - le nom et l'adresse de l'école.
 - le nom de l'enseignant qui a réalisé le travail.

5. Les rédactions devront être déposées au plus tard, le 24 avril 2015 avant 14.30 heures, à l'adresse suivante :
Ministeri d'Educació i Joventut. Departament de Sistemes Educatius i Relacions Internacionals, av. Rocafort 21-23, edifici el Molí, AD600 Sant Julià de Lòria.

6. Le jury sera composé de deux enseignants, un, issu de l'enseignement primaire, le second, de l'enseignement secondaire, d'un représentant du Ministère de l'Education et de la Jeunesse et d'un représentant de la Commission Nationale Andorrane pour l'Unesco.

7. L'élève, le groupe d'élèves ou la classe distingués dans chacune des catégories recevront un diplôme et gagneront un prix d'une valeur de 100 €. Des mentions spéciales pourront être attribuées par le jury.

Toute participation suppose l'acceptation du règlement de ce concours.

À votre tour de vous inspirer de ces mots pour donner libre cours à vos rêveries !

Sant Julià de Lòria, décembre 2014